



Conge parental et modification du contrat de travail

Par **mikumie_old**, le **03/12/2007** à **09:53**

bonjour

De retour de congé parental ,le premier jour de mon arrivé mon employeur m'a remis un avenant a mon contrat de travail initial est ce légal?Ne doit il pas y avoir un entretien prealable ?

Merci d 'avance.